

d'humeur, le défaut d'attention, la paresse intellectuelle, l'affaiblissement de la mémoire. Mais ces signes appartiennent plutôt aux formes légères ou de moyenne intensité de la chorée.

Dans les formes graves, qui sont de beaucoup plus rares il est vrai, les troubles cérébraux peuvent atteindre le degré de la folie véritable, avec hallucinations de la vue, de l'ouïe, agitation maniaque, délire d'action, de persécution, hypémanie, stupeur. Ces symptômes qui constituent une véritable psychose choréique, sont les plus défavorables pour le pronostic, surtout après l'époque de la puberté. "Toutes les fois que chez un choréique, dit le professeur Dieulafoy, dans ses leçons de clinique médicale (1896), surtout quand ce choréique est un adolescent ou un adulte, et, plus encore, quand il y a une tare héréditaire, toutes les fois, dis-je, que vous surprendrez, au début ou dans le cours de la chorée, des troubles mentaux graves, des hallucinations de la vue ou de l'ouïe, en un mot, une véritable psychose choréique, méfiez-vous ; je ne dis pas que le pronostic soit fatalement mortel, mais il est dans tous les cas des plus sérieux."

Quelques autres symptômes qui viennent s'associer aux précédents dans les formes graves de la chorée, ont été décrits par Charcot, comme indiquant une gravité imminente, ce sont : *l'élévation de la température, l'accélération insolite du pouls, l'arythmie cardiaque, la paralysie des sphincters*. Lorsqu'à ces symptômes s'ajoutent la teinte cyanosée des téguments, un amaigrissement très rapide du malade, la diminution ou la cessation des mouvements choréiques suivis de soubresauts des tendons, la disparition brusque du délire remplacé par de la stupeur, on peut prédire la mort à brève échéance.

Quelques observations de cas de chorée mortelle, empruntées aux maîtres de plus d'autorité, fixeront davantage dans votre esprit les signes caractéristiques et l'évolution du syndrome des chorées graves.

Charcot cite le cas d'un jeune homme, âgé de dix huit ans, pris de chorée de Sydenham, limitée d'abord au côté gauche, puis généralisée à tout le corps. A son entrée à la Salpêtrière, les mouvements gesticulatoires furent poussés au plus haut degré ; ils persistaient jour et nuit sans trêve ni repos : le malade très agité se livrait continuellement à des gestes de grande étendue ; il projetait violemment la tête de tous les côtés, faisant les grimaces les plus ridicules et ne tenant ni sur le fauteuil où on l'essayait ni même sur son lit. Les coudes, les parties saillantes des membres commencèrent à rougir par suite des frottements violents.